



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ DOWSIL 3527 RELEASE AGENT

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Nom du produit	DOWSIL 3527 RELEASE AGENT
Numéro du produit	11185
Synonymes; marques commerciales	DOW CORNING 3527
Indications sur l'enregistrement REACH	Ce produit n'est pas classé dangereux, les données de cette fiche sont transmises à titre d'information.

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées	Anti-set-off agent Anti-adhesive agent Additif
--------------------------	--

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com
-------------	---

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence	SGS - +32 (0) 3575 55 55 (24h -Support dans la langue locale)
Numéro d'appel d'urgence national	Centre Antipoisons, Belgique Tel: 070 245 245.
Sds No.	11185

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques	Non Classé
Dangers pour la santé humaine	Non Classé
Dangers pour l'environnement	Non Classé

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

Mentions de danger	NC Non Classé
Mentions de mise en garde	P261 Éviter de respirer les aérosols. P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

## DOWSIL 3527 RELEASE AGENT

### 2.3. Autres dangers

Ce produit contient une substance classée PBT. Ce produit contient une substance classée vPvB.

### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.2. Mélanges

<b>DODECAMETHYLCYCLOHEXASILOXANE</b>	<b>&gt;= 0.17 - &lt;= 0.23 %</b>
Numéro CAS: 540-97-6	Numéro CE: 208-762-8
	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119517435-42-XXXX
<b>Classification</b>	
Non Classé	

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est présenté dans la section 16.

**Commentaires sur la composition** Les données indiquées sont conformes aux dernières directives CE en date.

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### 4.1. Description des premiers secours

<b>Information générale</b>	Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité.
<b>Inhalation</b>	Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. Rincer le nez et la bouche à l'eau. Consulter un médecin si une gêne persiste.
<b>Ingestion</b>	Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Donner beaucoup d'eau à boire. Consulter un médecin si une gêne persiste.
<b>Contact cutané</b>	Eloigner la personne touchée de la source de contamination. Après contact avec la peau, enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé et se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau. Consulter un médecin si une gêne persiste.
<b>Contact oculaire</b>	Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin rapidement si des symptômes apparaissent après le lavage.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

**Contact oculaire** Peut provoquer une irritation oculaire temporaire.

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

**Indications pour le médecin** Traiter en fonction des symptômes.

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction

<b>Moyens d'extinction appropriés</b>	Eteindre l'incendie avec de la mousse résistant aux alcools, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou de l'eau diffusée.
<b>Moyens d'extinction inappropriés</b>	Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie.

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

**Dangers particuliers** En cas d'échauffement et d'incendie, des vapeurs/gaz toxiques peuvent se produire.

## DOWSIL 3527 RELEASE AGENT

**Produits de combustion dangereux** Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques. Chlore. Formaldéhyde Oxydes des substances suivantes: Carbone. Silicium. Azote. Phosphore.

### 5.3. Conseils aux pompiers

**Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie** Refroidir les conteneurs exposés à la chaleur avec de l'eau pulvérisée et enlever les de la zone d'incendie si cela peut être fait sans risque. Contenir et collecter les eaux d'extinction. Evacuer la zone.

**Equipements de protection particuliers pour les pompiers** Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

**Précautions individuelles** Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Suivre les précautions décrites dans cette fiche de données de sécurité pour manipuler sans danger.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

**Précautions pour la protection de l'environnement** Ne pas rejeter dans les égouts ou les cours d'eau ou sur le sol. Les déversements ou rejets incontrôlés dans les égouts doivent être immédiatement déclarés à l'Agence Environnement ou tout autre corps de régulation approprié.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

**Méthodes de nettoyage** Arrêter la fuite si cela est possible sans risque. Absorber le déversement avec un absorbant non-combustible. Collecter et mettre dans des conteneurs à déchets appropriés et sceller fermement. Etiqueter les conteneurs contenant des déchets et des produits contaminés et les enlever de la zone dès que possible. Eviter le déversement ou l'écoulement dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau.

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

**Référence à d'autres sections** Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

**Précautions d'utilisations** Eviter l'inhalation de vapeurs et de spray/brouillards. Eviter tout déversement. Éviter le rejet dans l'environnement. Suivre les règles de bonnes pratiques chimiques. Prévoir une ventilation suffisante. Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Suivre les précautions décrites dans cette fiche de données de sécurité pour manipuler sans danger.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

**Précautions de stockage** Stocker dans le conteneur d'origine, fermé hermétiquement, dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Stocker à l'écart des produits suivants: Oxydants puissants.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

**Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

## DOWSIL 3527 RELEASE AGENT

### Commentaires sur les composants

Aucune valeur limite d'exposition connue pour le (les) composant(s).

### DODECAMETHYLCYCLOHEXASILOXANE (CAS: 540-97-6)

#### DNEL

Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 11 mg/m<sup>3</sup>  
 Travailleurs - Inhalatoire; Court terme Effets locaux: 6.1 mg/m<sup>3</sup>  
 Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 1.22 mg/m<sup>3</sup>  
 Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 2.7 mg/m<sup>3</sup>  
 Consommateur - Inhalatoire; Court terme Effets locaux: 1.5 mg/m<sup>3</sup>  
 Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 0.3 mg/m<sup>3</sup>  
 Consommateur - Orale; Court terme Effets systémiques: 1.7 mg/kg p.c. /jour  
 Consommateur - Orale; Long terme Effets systémiques: 1.7 mg/kg p.c. /jour

#### PNEC

- Sédiments (eau douce); 2.826 mg/kg  
 - Sédiments (eau de mer); 0.282 mg/kg  
 - Sol; 3.336 mg/kg  
 - Station d'épuration des eaux usées; >1.0 mg/l

### 8.2. Contrôles de l'exposition

#### Equipements de protection



#### Contrôles techniques appropriés

Prévoir une ventilation suffisante. Utiliser des confinements de procédé, une aspiration locale ou tout autre sécurité intégrée comme principaux moyens pour réduire l'exposition des travailleurs.

#### Protection des yeux/du visage

Porter des lunettes de sécurité conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact avec les yeux est possible. Les protections suivantes devraient être portées: Lunettes de sécurité bien ajustées. Les équipements de protection pour les yeux et le visage doivent être conformes à la norme européenne NF EN 166.

#### Protection des mains

Choisir les gants les mieux appropriés en consultation avec le fournisseur/fabricant de gants, qui peut fournir les informations sur le délai de rupture de la matière constitutive du gant. Les gants sélectionnés devraient avoir un délai de rupture d'au moins 1 heures. Caoutchouc butyle. Néoprène. Caoutchouc nitrile. Alcool polyvinylique (PVA). Polychlorure de vinyle (PVC) Caoutchouc Viton (caoutchouc fluoré). Caoutchouc (naturel, latex). Epaisseur: > 0.35 mm Pour protéger les mains contre les produits chimiques, les gants doivent être conformes à la norme européenne NF EN 374.

#### Autre protection de la peau et du corps

Porter un vêtement de protection approprié comme protection contre les projections ou la contamination.

#### Mesures d'hygiène

Se laver à la fin de chaque période de travail et avant de manger, fumer et utiliser les toilettes. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Des fontaines oculaires et une douche de secours doivent être disponibles lors de la manipulation de ce produit.

#### Protection respiratoire

Porter une protection respiratoire conforme à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique que l'inhalation de contaminants est possible. S'assurer que tous les équipements de protection respiratoires sont adaptés à l'usage auquel ils sont destinés et portent la marque "CE". Porter une protection respiratoire appropriée si la ventilation est pas insuffisante. Filtre combiné, type A2/P2. Filtre à vapeurs organiques. EN 136/140/141/145/143/149

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

## DOWSIL 3527 RELEASE AGENT

<b>Aspect</b>	Liquide.
<b>Couleur</b>	Incolore.
<b>Odeur</b>	Sans odeur.
<b>Seuil olfactif</b>	Pas d'information disponible.
<b>pH</b>	Pas d'information disponible.
<b>Point de fusion</b>	Pas d'information disponible.
<b>Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition</b>	> 80°C @ 760 mm Hg
<b>Point d'éclair</b>	> 100°C Coupelle fermée.
<b>Taux d'évaporation</b>	Pas d'information disponible.
<b>Facteur d'évaporation</b>	Pas d'information disponible.
<b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>	Pas d'information disponible.
<b>Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité</b>	Pas d'information disponible.
<b>Autre inflammabilité</b>	Pas d'information disponible.
<b>Pression de vapeur</b>	Pas d'information disponible.
<b>Densité de vapeur</b>	Pas d'information disponible.
<b>Densité relative</b>	1.02
<b>Densité apparente</b>	Pas d'information disponible.
<b>Solubilité(s)</b>	Pas d'information disponible.
<b>Coefficient de partage</b>	Pas d'information disponible.
<b>Température d'auto-inflammabilité</b>	Pas d'information disponible.
<b>Température de décomposition</b>	Pas d'information disponible.
<b>Viscosité</b>	2000 cSt @ 25°C
<b>Propriétés explosives</b>	N'est pas considéré comme explosif.
<b>Explosif sous l'influence d'une flamme</b>	Pas d'information disponible.
<b>Propriétés comburantes</b>	Ne répond pas aux critères de classification des comburants.
<b><u>9.2. Autres informations</u></b>	
<b>Autres informations</b>	Indéterminé.
<b>Indice de réfraction</b>	Pas d'information disponible.
<b>Taille de particules</b>	Pas d'information disponible.
<b>Poids moléculaire</b>	Pas d'information disponible.
<b>Volatilité</b>	Pas d'information disponible.



## DOWSIL 3527 RELEASE AGENT

### Cancérogénicité

#### **Cancérogénicité**

Les informations fournies s'appliquent au composant majoritaire. Il n'y a aucune preuve que ce produit puisse provoquer un cancer.

### Toxicité pour la reproduction

#### **Toxicité pour la reproduction - fertilité**

Les informations fournies s'appliquent au composant majoritaire. Pas de preuve de toxicité pour la reproduction dans les tests sur animaux

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

#### **Exposition unique STOT un**

Non classé comme toxique pour certains organes cibles après une seule exposition.

### toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

#### **Exposition répétée STOT rép.**

Non classé comme toxique pour certains organes cibles après une exposition répétée.

### Danger par aspiration

#### **Danger par aspiration**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### **Inhalation**

Les gaz et vapeurs à fortes concentrations peuvent irriter le système respiratoire.

#### **Ingestion**

Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion.

#### **Contact cutané**

Le liquide peut irriter la peau.

#### **Contact oculaire**

Peut provoquer une irritation oculaire temporaire.

### Informations toxicologiques sur les composants

#### **DODECAMETHYLCYCLOHEXASILOXANE**

##### Toxicité aiguë - orale

Indications (DL<sub>50</sub> orale) DL<sub>50</sub> > 2000 mg/kg, Orale, Rat

##### Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL<sub>50</sub> cutanée) DL<sub>50</sub> > 2000 mg/kg, Cutanée, Lapin

### **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

#### **Écotoxicité**

On ne considère pas le produit dangereux pour l'environnement. Néanmoins, des déversement fréquents ou importants peuvent avoir des effets néfastes sur l'environnement.

### Informations écologiques sur les composants

#### **DODECAMETHYLCYCLOHEXASILOXANE**

##### **Écotoxicité**

On ne considère pas le produit dangereux pour l'environnement. Néanmoins, des déversement fréquents ou importants peuvent avoir des effets néfastes sur l'environnement.

### 12.1. Toxicité

#### **Toxicité**

Pas considéré toxique pour les poissons.

#### **toxicité aquatique aiguë**

##### **Toxicité aiguë - poisson**

CL<sub>50</sub>, 96 heures: > 100 mg/l, Brachydanio rerio (poisson zèbre)  
OECD 203

### Informations écologiques sur les composants

#### **DODECAMETHYLCYCLOHEXASILOXANE**

##### toxicité aquatique aiguë

## DOWSIL 3527 RELEASE AGENT

**Toxicité aiguë - plantes aquatiques** ErC50, 72 heure: > 0.002 mg/l, Pseudokirchneriella subcapitata  
Non toxique à la limite de solubilité dans l'eau.

### toxicité aquatique chronique

**Toxicité chronique - invertébrés aquatiques** NOEC, 21 jour: 0.0046 mg/l, Daphnia magna  
Non toxique à la limite de solubilité dans l'eau.

### 12.2. Persistance et dégradabilité

**Persistance et dégradabilité** Le produit est facilement biodégradable.

**Biodégradation** - Dégradation 90%: 28 jours

### Informations écologiques sur les composants

#### DODECAMETHYLCYCLOHEXASILOXANE

**Persistance et dégradabilité** Le produit n'est pas facilement biodégradable.

**Biodégradation** - Dégradation 57%: 28 jours  
OCED 301B

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

**Potentiel de bioaccumulation** Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

**Coefficient de partage** Pas d'information disponible.

### Informations écologiques sur les composants

#### DODECAMETHYLCYCLOHEXASILOXANE

**Potentiel de bioaccumulation** La bioaccumulation est peu probable.

**Coefficient de partage** log Pow: 8.87

### 12.4. Mobilité dans le sol

**Mobilité** Aucune information disponible.

### Informations écologiques sur les composants

#### DODECAMETHYLCYCLOHEXASILOXANE

**Mobilité** Mobile.

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

**Résultats des évaluations PBT et vPvB** Ce produit contient une substance classée PBT. Ce produit contient une substance classée vPvB.

### Informations écologiques sur les composants

#### DODECAMETHYLCYCLOHEXASILOXANE

## DOWSIL 3527 RELEASE AGENT

### Résultats des évaluations PBT et vPvB

Le dodécaméthylcyclohexasiloxane (D6) répond aux critères actuels de l'annexe XIII de REACH pour le vPvB. Cependant, le D6 ne se comporte pas de la même manière que les substances PBT / vPvB connues. Le poids des preuves scientifiques provenant d'études sur le terrain montre que le D6 ne se bioamplifie pas dans les réseaux trophiques aquatiques et terrestres. Le D6 présent dans l'air se dégradera par réaction avec les radicaux hydroxyles naturels dans l'atmosphère. Tout D6 présent dans l'air qui ne se dégrade pas par réaction avec des radicaux hydroxyles ne devrait pas se déposer de l'air dans l'eau, dans les terres ou sur des organismes vivants.

### 12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Indéterminé.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Information générale Ne pas percer ou incinérer, même vide. Traiter les déchets comme des déchets réglementés.

Méthodes de traitement des déchets Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Général Le produit n'est pas couvert par les réglementations internationales pour le transport des matières dangereuses (IMDG, IATA, ADR/RID).

### 14.1. Numéro ONU

Non applicable.

### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Non applicable.

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Aucun marquage transport nécessaire.

### 14.4. Groupe d'emballage

Non applicable.

### 14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin

Non.

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Transport en vrac Non applicable.  
conformément à l'annexe II de  
la convention Marpol 73/78 et  
au recueil IBC

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

## DOWSIL 3527 RELEASE AGENT

### Législation UE

Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé.

Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.

Règlement (UE) N° 2015/830 de la Commission du 28 mai 2015.

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

### RUBRIQUE 16: Autres informations

#### Abbréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

ETA: Estimation de la toxicité aiguë  
ADR: Accord européen relatif au transport international de marchandises dangereuses par route.  
ADN: Accord européen relatif au transport international des marchandises par voies de navigation intérieures.  
CAS: Chemical Abstracts Service.  
DNEL: Dose dérivée sans effet.  
IATA: Association Internationale du Transport Aérien.  
IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses.  
Kow: Coefficient de partage octanol-eau.  
CL50: Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane).  
DL50: Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane) .  
PBT: Persistant, Bioaccumulable et Toxique.  
PNEC: Concentration prédite sans effet.  
REACH: L'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques règlement (CE) n° 1907/2006.  
RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises.  
vPvB: Très persistant et très bioaccumulable.  
CIRC: Centre International de Recherche sur le Cancer.  
MARPOL 73/78: L'annexe II de la convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires, 1973, modifiée par le protocole de 1978.  
cATpE: Conversion en valeurs ponctuelles estimées de toxicité aiguë.  
FBC: Facteur de bioconcentration.  
DBO: Demande biochimique en oxygène.  
CE<sub>50</sub>: La concentration effective de substance qui cause 50% de réaction maximum.  
LOAEC: Concentration minimale avec effet nocif observé.  
LOAEL: Dose minimale avec effet nocif observé.  
NOAEC: Concentration sans effet nocif observé.  
NOAEL: Dose sans effet nocif observé.  
NOEC: Concentration sans effet observé.  
LOEC: Concentration efficace la plus faible observée.  
DMEL: Dose dérivée avec effet minimum.  
LE50: limite d'exposition 50  
hPa: Hektopaskal  
LL50: Lethal Chargement cinquante  
OCDE: Organisation de coopération et de développement économique  
POW: OC talk coefficient de partage OL d'eau  
Un appareil respiratoire autonome: SCBA  
STP Stations d'épuration  
COV: Composés organiques volatils

## DOWSIL 3527 RELEASE AGENT

<b>Sigles et abréviations utilisés dans la classification</b>	Acute Tox. = Toxicité aiguë Aquatic Acute = Toxicité aquatique aiguë Aquatic Chronic = Toxicité aquatique chronique
<b>Références littéraires clés et sources de données</b>	Information du fournisseur.
<b>Commentaires sur la révision</b>	NOTE: Les lignes dans la marge indiquent des modifications significatives par rapport à la version précédente.
<b>Date de révision</b>	13-01-20
<b>Numéro de version</b>	2.001
<b>Remplace la date</b>	07-04-19
<b>Numéro de FDS</b>	11185
<b>Statut de la FDS</b>	Approuvé.
<b>Signature</b>	Lisa Bland